

LES NOUVEAUX DÉFIS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Mohamed Saib **MUSETTE**
& Nacer Eddine **HAMMOUDA**

Le marché du travail n'est pas insensible aux recompositions économiques mondiales. Ce marché est entré dans une phase nouvelle. Cette phase est supposée être celle de la globalisation des économies, avec la formation des marchés régionaux où la libre circulation de la main d'œuvre autorise la réalisation des équilibres nécessaires entre l'offre et la demande de travail. Le monde du travail va connaître ainsi une mutation profonde dont l'évolution reste encore incertaine avec le progrès rapide dans les nouvelles technologies de l'information et de la communication. La globalisation du marché du travail reste à construire même si le monde est devenu un petit village. La rétroaction de l'emploi sur l'économie est encore largement méconnue. Cet ouvrage ouvre une fenêtre et apporte quelques reflets qui pourraient, on l'espère, éclairer quelques pistes nouvelles de recherche. Certes, il restera toujours des non dits, des objets restés encore dans l'ombre au niveau des économies maghrébines. Pour cet ouvrage, trois niveaux de lecture peuvent être entrepris: les quatre premières études (marché du travail, jeunes, femmes et population âgée) tentent une analyse comparative au niveau du Maghreb. Puis les quatre articles suivants (Tunisie, Algérie et Maroc) nous plongent dans les études pays assez approfondies, [qu'il serait utile de faire pour les autres pays](#). Les deux dernières études reprennent le niveau régional et proposent une stratégie méditerranéenne pour l'insertion durable des pays du Maghreb dans le processus de la mondialisation.

La première étude offre une lecture rétrospective des mutations observées dans le fonctionnement du marché du travail dans trois pays du Maghreb. Bien que l'imperfection de la mesure des indicateurs soit un obstacle à une connaissance approfondie, nous avons pu reconstruire quelques tendances lourdes qui sont autant de défis pour l'avenir. L'actuel contexte socio-économique marque des progrès considérables avec une certaine maîtrise des équilibres macro-économiques, certes encore fragiles. Il est à relever que, selon une certaine orthodoxie, l'équilibre du marché du travail ne figure pas encore dans les éléments macro-économiques!

Un effort d'investissement a été consenti au plan social sans que ses effets se traduisent dans la réduction des inégalités - le développement humain marque ainsi le pas. L'offre d'emploi est en progression constante mais ne peut satisfaire la demande, dopée par les fortes natalités des années 1970. Une décélération du croît démographique traduit une transition qui, à long terme, va réduire la pression de la demande d'emploi sur le marché du travail. Une réduction sensible du taux de chômage est observée ces dernières années, mais avec une dynamique de l'informel encore plus forte. La précarité de l'emploi est érigée ainsi en règle d'or dans les trois pays. Les jeunes, les femmes, les diplômés sont les plus touchés par le chômage. Les politiques actives du marché du travail peinent à réduire la détresse des catégories vulnérabilisées mais employables ailleurs.

D'autres analyses (Banque Mondiale, 2003; Rapport FEMISE¹ 2005) confortent, quoique partiellement, les pistes dégagées. Les experts de la Banque Mondiale font en fait un plaidoyer pour plus de flexibilité et une plus grande contribution du secteur privé. Nous avons eu l'opportunité d'isoler l'analyse de l'emploi au Maghreb (du reste du Moyen Orient) lors d'une Table Ronde organisée par la Banque Mondiale en Tunisie (2005). La nécessité d'une analyse comparative au niveau des cinq pays du Maghreb s'est faite sentir et un réseau d'analystes maghrébins (RIMES²) a été mis en place pour la maturation de ce projet. Le rapport du FEMISE est à saluer notamment dans ses tentatives de produire une connaissance sur les pays de la Méditerranée. Cette dimension géopolitique déconsidère le Maghreb comme entité régionale à construire. Les consultants du FEMISE, dans les «Profils Pays», tentent d'explorer le marché du travail de manière isolée. En l'absence d'une grille minimale d'observation, toute analyse comparative reste sommaire. Ces deux rapports projettent ainsi, d'un côté une vision trop large, et de l'autre, une vision limitée - l'entité du Maghreb est ainsi évacuée.

Cette analyse est suivie par une étude de l'emploi des jeunes (15-24 ans), dans les cinq pays du Maghreb, élaborée par Mme Serour (Conseiller Senior, UNDESA³ - Etats Unis) et Ali Kouaouci (Enseignant-Chercheur, Université de Montréal, Canada). Le Maghreb, dans toute sa composante, est ainsi reconstitué à travers la

¹ FEMISE: Réseau des institutions économiques du bassin méditerranéen

² RIMES: Réseau inter-maghrébin de l'économie et du social.

³ UNDESA: Département Economique et Affaires Sociales des Nations Unies

problématique de l'insertion professionnelle des jeunes. Thématique phare de l'actualité de l'emploi à l'échelle mondiale, les auteurs reprennent le constat de l'OIT au niveau de l'Afrique du Nord (qui exclut la Mauritanie) pour signifier que le taux de chômage est le taux le plus élevé dans le Monde (BIT, 2004). Les auteurs reprennent le cadre théorique de McNicoll et apportent un élément original, à savoir la diffusion d'un modèle familial alternatif devant permettre d'expliquer le retard dans le calendrier au mariage (institution encore sacrée au Maghreb) et les difficultés d'insertion dans le monde du travail et l'expression de la colère des jeunes, contre «un ordre social qui ne peut leur offrir une place à la mesure de leur ambition». Les auteurs soulignent le «peu d'attention» actuel, les tensions fortes sur le marché du travail, dont un fléchissement ne serait observé que vers 2010. L'analyse va en profondeur pour comparer le poids des entrants (15-24 ans) et de sortants (55-64 ans) du marché du travail. Selon cette comparaison, les tensions encore plus fortes jusqu'en 2020 pour obtenir des ratios rassurants «le rapport de ces populations varie en 2000 de 51 entrants pour 10 sortants pour l'Algérie, à 41 pour le Maroc et 36 pour la Tunisie». Une des solutions, largement analysées, reviendrait à une plus grande place accordée à la formation professionnelle, seul secteur devant réduire les tensions en milieu juvénile et permettre une plus grande employabilité et insertion graduelle dans l'activité économique.

Cette mesure est largement inspirée du programme mondial pour la jeunesse, élaborée par les Nations-Unies en 2000 et mis en œuvre depuis 2001. En 2005, 39 pays en voie de développement ont présenté des plans nationaux en direction des jeunes, avec l'appui de l'OIT et de la Banque Mondiale. Il est à relever qu'aucun des pays du Maghreb ne participe à ce programme. Les pays du Maghreb central ont pourtant élaboré des programmes d'emploi des jeunes: la Tunisie depuis 1994, l'Algérie en 1989 et le Maroc en 2001 ! Des politiques actives du marché du travail ont ciblé essentiellement les jeunes. Le Réseau RIMES Algérie, avec l'appui de la Banque Mondiale, a programmé l'organisation d'une Table Ronde en 2007 sur les jeunes et le développement, thématique inspirée du Rapport de la Banque Mondiale 2007 pour le développement et les générations nouvelles (12 à 24 ans). L'Organisation Internationale du Travail a aussi produit un Rapport en 2004 sur les Jeunes et l'Emploi. Ce rapport a été actualisé en 2005 pour insister sur l'acuité de la problématique de l'emploi des jeunes.

Suite à l'étude de la jeunesse, Nouara Tlilane, économiste, chercheuse à la Faculté des Sciences économiques et de gestion de l'Université de Bejaia, nous invite à une incursion dans le monde du travail féminin. L'emploi féminin constitue un autre défi pour les pays du Maghreb, avec les taux d'activité les plus faibles du monde et des taux de chômage assez élevés pour les jeunes filles en milieu urbain notamment. Se plaçant d'emblée dans une approche genderisée, l'auteure affirme que «la problématique homme-femme relève toujours du défi», et ce: en dépit des «progrès importants» réalisés, la «participation économique» des femmes reste à la traîne. Prenant appui sur les projections de la population active établies par le FEMISE (2003), incluant l'Egypte dans les pays de l'Afrique du Nord, l'auteure précise qu'il «n'est pas évident de mesurer le taux de participation réel à l'activité économique de la population féminine car une grande proportion de femmes travaille dans le secteur informel ou dans des activités basées à domicile». Ce constat établi, l'auteure nous conduit dans d'autres sphères d'observation des inégalités entre les sexes: dans l'éducation, dans la santé, dans l'administration et dans la vie politique. L'analyse de l'activité féminine a fait l'objet d'autres publications récentes. Deux études sont à relever, celui du CAWTAR avec son Rapport sur le développement de la femme arabe (2001) et celui de la Banque Mondiale sur Genre et Emploi (2003) dans les pays de l'Afrique du Nord et du Moyen Orient. Le CAWTAR présente notamment une analyse de la place des femmes dans le secteur informel. Les analystes de la Banque Mondiale, s'appuyant sur les projections de l'OIT, relèvent le gaspillage de la force de travail féminine pour des raisons d'ordre culturel au mépris des règles de droit et de la rationalité économique quant à la mobilisation des ressources humaines.

Face à ces premiers défis, Sofiane Bouhdiba, socio-démographe de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de l'Université de Tunis, nous suggère la prudence avec l'étude du vieillissement de la population en rapport avec l'emploi: «si les populations maghrébines sont actuellement jeunes, il n'en sera plus de même à l'horizon 2025», le vieillissement étant inéluctable. Cette projection dans le futur mérite qu'on s'y attarde. L'âge moyen de l'Algérien est passé de 24,5 en 1950, puis à 23,4 en 1995 et atteindra 31,4 en 2025; la même progression est observée au Maroc et en Tunisie avec respectivement 32,8 et 33,4 en 2025. Les causes évoquées par l'auteur sont de deux ordres. D'une part la chute de l'indice synthétique de la fécondité,

passant de plus de 4 à presque 2 selon l'estimation des Nations Unies, et d'autre part, l'espérance de vie à la naissance, avec «un gain de vie moyenne de 4 à 5 ans pour les trois pays attendu entre l'an 2000 et 2020. Puis, l'auteur met en évidence les effets de ce vieillissement sur le marché du travail. Selon la même démarche adoptée par Serour et Kouaouci, le rapport entre les entrants et les sortants indique, selon l'auteur, une baisse de la pression de l'emploi des jeunes sur le marché du travail, accompagnée d'un nombre de plus en plus important de départs en retraite. Cette projection va aussi entraîner un déséquilibre budgétaire notamment pour les caisses de retraite. En dernière analyse, nous aurons aussi une «armée grise» au Maghreb, avec des personnes du troisième âge qui jouiraient d'une «bonne santé, capables d'exercer une activité au-delà de l'âge légal à la retraite», dans le cas où celle-ci resterait figée dans le temps. Cette analyse succincte mais profonde nous rappelle quelques vérités sensées être exclusives aux pays du Nord qui connaissent présentement un vieillissement de leurs populations. Dans les trois pays du Maghreb, c'est la Tunisie qui sera la première confrontée à un problème de fond: la reproduction même de sa population est menacée et une pénurie de main-d'œuvre n'est pas à écarter à moyen terme.

Ces défis démographiques (jeunes, femmes et personnes âgées) appellent non seulement des mesures immédiates mais aussi des mesures préventives afin de minimiser le gaspillage du capital humain, et surtout le capital de plus précieux constitué par «les diplômés» -jeunes des deux sexes- qui sont d'une grande «employabilité» dans d'autres économies mais pas au Maghreb! Les pays du Nord gèrent le vieillissement de leurs populations avec une migration de substitution et l'innovation technologique devant permettre de réduire l'intervention humaine. Cette migration de substitution se fait présentement sur un marché de travail sans frontières et sans éthique. Les pays du Maghreb subventionnent ainsi les économies du Nord!

Dans la suite de la réflexion, Kamel Beji, enseignant-chercheur de l'Université Laval du Canada, économise et analyse les réformes du secteur public dans les économies en développement, avec un zoom sur l'économie tunisienne et leur impact sur le marché du travail. Ces réformes, brutales et imposées, ont souvent produit des effets négatifs sur l'emploi. Le point nodal des réformes économiques est le «désengagement de l'Etat» sous trois formes principalement: «dissolutions des entreprises publiques non rentables, privatisation des

entreprises viables, et restructuration de certaines entreprises publiques.» Les effets de ces réformes sur le marché du travail ont été néfastes partout dans les pays en voie de développement : hausse du taux de chômage, baisse des salaires, précarisation accentuée des travailleurs.

L'auteur développe un argumentaire appuyé par des analyses économétriques des données de quatre décennies pour démontrer comment la Tunisie a pu opérer un désengagement de l'Etat, de manière modérée, en minimisant les coûts sociaux des réformes économiques engagées. Autrement dit, les réformes économiques ont réduit le rôle économique de l'Etat sans pour autant occasionner des pertes massives d'emploi. La croissance de l'emploi dans le secteur public a maintenu un rythme soutenu durant toute la période observée. Il y a «externalisation» de certaines activités - donc un «déplacement des activités et l'emploi vers le secteur privé». Ce dernier a bénéficié d'un soutien permanent de l'Etat tunisien. La croissance de l'emploi public s'est ainsi «autonomisée» par rapport aux effets des changements structurels. La décomposition de l'emploi public entre les emplois dans la fonction publique et les emplois des entreprises économiques indique des tendances différentes. Dans un dernier effort de démonstration, l'auteur révèle le transvasement des emplois du public vers le privé - donc un élargissement des frontières de l'Etat-Firme. Ce modèle de régulation du marché du travail est mis en évidence avec une deuxième simulation en déclinant l'emploi public en deux catégories: emploi public direct et emploi public indirect en utilisant les données des TES de 1983 et 1994. Les résultats révèlent que 65% des emplois créés dans le secteur privé sont des emplois publics indirects, dont le BTP (33,4%), les industries diverses (13,3%), le transport (10,5%) et les services marchands avec 11,5%. Selon le statut de la profession, l'emploi public indirect aurait généré 86,1% des salariés avec les niveaux d'instruction les plus faibles. L'analyse de l'auteur, aussi fascinante qu'elle soit, s'arrête à 1994! Or, depuis le marché du travail en Tunisie a beaucoup évolué et le chômage reste assez important, autour de 14% en 2005. Le chômage actuel des diplômés (FMI, 2004) est devenu un véritable casse-tête pour les autorités tunisiennes. Les projections de l'enseignement supérieur sont encore plus inquiétantes, car comme l'atteste l'auteur, le secteur privé n'emploie que peu de diplômés.

Dans la même veine, Ahmed Bouyacoub, économiste, enseignant-chercheur de l'Université d'Oran, propose une lecture de l'évolution

de l'emploi en Algérie au cours de la période 1990 à 2003 à la lumière des principaux paramètres économiques et surtout des données disponibles. D'ailleurs l'auteur commence par signaler l'extrême volatilité des données concernant l'emploi⁴. Cette période impose l'examen des transformations du marché du travail suite à l'application du programme d'ajustement structurel (PAS) entre 1994 et 1998. L'auteur relève, dans un premier temps, le poids encore lourd de la démographie, accentuant la pression de la demande d'emploi sur le marché du travail, face à la faiblesse de la création d'emplois. L'analyse est classique: l'absence d'équilibre entre l'offre et la demande conduit inévitablement, selon l'auteur, à la progression du chômage. Puis, l'auteur met en évidence, le paradoxe suivant: on assiste à une privatisation rampante de l'emploi qui s'accompagne par «une relative croissance de l'emploi administratif». Situation assez exceptionnelle révèle l'auteur, car «habituellement les PAS ont toujours entraîné une forte déflation des effectifs de la Fonction Publique». Dans une tentative de corrélation, l'auteur constate que la croissance économique est adossée à l'investissement et que la croissance de l'emploi suit exactement la même évolution du PIB sur toute la période observée, mais avec une informalisation de l'emploi, qui reste encore inexplicée dans son articulation avec l'emploi structuré. L'effet de ce type d'emploi sur la productivité globale des facteurs s'est traduit par une baisse importante estimée à 37% sur la période observée, bien que le PAS ait «stoppé» la chute de la productivité en 1997, date à partir de laquelle une reprise s'est amorcée et le niveau de la croissance économique stabilisé depuis.

L'étude présentée par Ahmed Touil, enseignant-chercheur de l'Université de Tlemcen, tente un approfondissement de la lecture de la demande de travail (offre d'emploi), aspect le moins étudié par ailleurs, avec un zoom sur les entreprises publiques économiques (EPE). Ces EPE qui, après avoir licencié massivement durant la période du PAS, procèdent à un réajustement des effectifs avec de nouvelles demandes de travail, ciblant notamment l'encadrement -

⁴ D'ailleurs il est clair que les données de l'année 1995⁴ ne cadre avec la série utilisée. Ils proviennent de l'enquête sur les niveaux de vie réalisée par l'ONS durant l'été 1995 sur un échantillon de 5910 ménages. L'approche utilisée par cette enquête pour la mesure de l'activité est différente de celle des enquêtes sur la main d'œuvre.

dont le taux est passé de 8% en 1992 à 26% en 2002. L'auteur affirme que la croissance du PIB entre 1994 et 2001, n'a pas eu d'incidence sur le taux de chômage, avec un taux moyen de 28% sur toute la période observée. Comment expliquer cette inélasticité du chômage malgré les efforts financiers consentis par l'Etat? Analysant des données de conjoncture de 1999 et 2001, considérées comme celle du retour à la normale, l'auteur déduit que «le secteur le plus entraînant en matière de création d'emplois est en régression, et par conséquent, l'emploi qui serait créé, donc demandé, au niveau de l'économie, n'est que l'emploi précaire.» L'auteur tente alors un exercice analytique, d'une rigueur soutenue, pour démontrer que l'offre d'emploi des EPE repose non pas sur des objectifs stratégiques de résorption du chômage, mais sur des objectifs d'efficacité et de rentabilité. Bien que louable, cette substitution de main d'œuvre, plus d'encadrements et moins d'exécutants, possède des seuils, des limites évidentes. L'auteur doute que la rentabilité recherchée ait été au rendez-vous: pour être concurrentiels et rentables, les EPE doivent nécessairement effectuer leur mise à niveau se fait sentir. [Ce travail mérite d'être généralisé à un échantillon plus représentatif pour étayer ses conclusions.](#)

Ces deux études sur le marché de travail algérien apportent une vision économique fondée sur la nécessité de cerner les inter-relations entre l'offre d'emploi et les performances de l'économie algérienne dans son ensemble et ses effets sur la réduction du chômage. Cette vision, certes satisfaisante, mérite d'autres approfondissements, notamment dans les rapports aux salaires et au capital humain, tant ceux des entreprises publiques que ceux de la Fonction Publique.

L'étude suivante restitue, en quelque sorte, cette faille. Aomar Ibourk, enseignant-chercheur de l'Université Cadi Ayyad du Maroc, apporte quelques éclairages sur l'intermédiation publique sur le marché du travail au Maroc. Les Etats du Maghreb ont beaucoup investi dans la formation, mais force est de constater que les économies maghrébines fonctionnent encore avec des niveaux moyens et faibles. Le chômage des diplômés au Maroc avait atteint le summum en 1991 le royaume chérifien avait créé un Conseil Supérieur de la Jeunesse et de l'Avenir.

L'auteur constate avec dépit qu'en 2002, 38% des diplômés au chômage sont sur la liste d'attente depuis 5 ans et 40% sont des primo-demandeurs d'emploi. L'axe central privilégie pour l'intervention est sur l'intermédiation sur le marché du travail. Dans un exercice économétrique sur la base des données marocaines,

l'auteur révèle trois déterminants du chômage d'exclusion. La probabilité d'être en chômage d'exclusion augmente avec l'âge. Les diplômés de niveau supérieur sont plus enclins au chômage de longue durée que les travailleurs les moins diplômés. Le fait d'être en situation de primo-demandeur augmente le risque du chômage d'exclusion et du chômage de longue durée. Ces trois constats sont devenus en fait des faits stylisés du marché du travail non seulement pour le Maroc, mais aussi pour l'Algérie et la Tunisie et cela depuis les années 1990, cette tendance s'aggravant depuis les années 2000. Dans la suite de cette étude, l'auteur décrypte, avec force détails, l'organisation et l'intervention de l'ANAPEC⁵. Puis, il tente une évaluation du «Programme Action Emploi» (PAE) ciblant les diplômés (bac +2) au chômage de plus d'une année, pour un stage de formation de 18 mois en entreprise. Les résultats s'avèrent mitigés. L'ANAPEC tentera encore la mise en oeuvre d'autres dispositifs, mais sans grand succès, malgré les enseignements tirés de l'exécution du PAE. Enfin, dans un ultime effort d'analyse, l'auteur conclut que l'intermédiation de l'opérateur public au niveau du Maroc reste encore imprécise et limitée car près de 70% des entreprises n'ont pas recours aux intermédiaires. En d'autres termes, ils utilisent leurs propres canaux d'embauche. La question de l'employabilité est revenue au centre des préoccupations (internationale et maghrébine) avec l'intermédiation comme outil devant favoriser le processus d'adéquation entre l'offre et la demande sur le marché du travail. En 2005, un rapport sur l'intermédiation en Tunisie a été réalisé, avec le concours de l'OIT.

Une tentative d'analyse comparative de l'intermédiation sur le marché du travail au Maghreb a été entreprise par Jean-paul Barbier (OIT, 2006). L'auteur aboutit à six recommandations, dont la nécessité d'associer pleinement les partenaires sociaux aux politiques de l'emploi, la mise en place de systèmes d'informations performants, l'amélioration de la gouvernance de l'intermédiation, accorder une plus grande place aux femmes et enfin développer le partenariat inter-maghrébin. C'est que les politiques actives, à travers l'intermédiation, restent peu efficaces dans les trois pays du Maghreb.

Bernard Fourcade, Ingénieur de recherche (LIHRE/CNRS) de l'Université de Toulouse qui a contribué à la conception des systèmes d'information dans les trois pays du Maghreb central, s'interroge sur

⁵ ANAPEC= Agence nationale pour la promotion de l'emploi et des compétences.

l'impossible émergence des observatoires de l'emploi et de la formation professionnelle dans les trois pays du Maghreb central. Malgré l'assistance des bailleurs de fonds, les observatoires, créés sur papier, ne débouchent pas encore sur des «systèmes opérationnels». Trois faiblesses sont identifiées. Premièrement, la faiblesse des données de base sur l'emploi est relevée, avec trois composantes, notamment la saisie de l'emploi dans des économies où l'informel occupe une place importante, la mesure du chômage et le suivi conjoncturel de l'emploi. Puis, l'auteur relève la faiblesse des services publics de l'emploi et des politiques actives du marché du travail, avec une double composante - la fonction d'intermédiation (largement évoquée par Aomar Ibourk et repris au niveau régional par Jean Paul Barbier) puis les politiques actives du marché du travail. La dernière série de faiblesses est celle relative aux difficultés de l'approche partenariale dans ces pays. L'auteur estime que la culture coopérative étant inexistante, le cloisonnement administratif est devenu le point d'achoppement qui fait qu'aucun système d'observation ne peut fonctionner. La nature de l'observatoire est par essence inter-sectorielle. Cette fonction n'étant pas reconnue dans aucun des pays du Maghreb, aucune donnée additionnelle n'est produite mais un assemblage, une compilation qui opacifie au lieu de donner plus de visibilité sur les indicateurs du marché du travail.

La dernière étude est une longue réflexion globale et profonde de Harmut Elsenhans, enseignant-chercheur à l'Université de Leipzig (Allemagne) mais d'une clarté déconcertante plaidant pour une vraie complémentarité entre les deux rives de la méditerranée. Depuis la signature de la Déclaration de Barcelone, la politique méditerranéenne de l'Europe n'a produit que des déceptions - aucun résultat notable, ni investissement... L'auteur nous invite à décèler les raisons de cet échec avec une lecture éclectique de la mondialisation mais pragmatique dans ses lignes de fractures avec les puristes. Renouant avec le marxisme, l'auteur commence par la critique des notions dominantes sur la mondialisation pour montrer que la nouvelle compétitivité de certains pays du Sud est due non à leurs salaires réels bas mais à leurs capacités de dévaluation. Dans un deuxième temps, l'auteur s'attarde sur l'enracinement de l'idéologie rentière (de la mondialisation) dans les théories du capitalisme, de l'impérialisme et du développement. En troisième lieu, une analyse rapide est présentée sur les difficultés du monde arabe et africain à s'engager dans l'exportation de produits manufacturés. Puis, l'auteur plaide pour la

mobilisation des surplus agricoles européens pour rendre possible la mondialisation du monde arabe. Enfin, le dernier plaidoyer est relatif aux intérêts de l'Europe à subventionner l'exportation de produits manufacturés par les pays du sud de la Méditerranée par ses propres surplus céréaliers. Certes, l'auteur reconnaît que ces propositions ne vont pas se faire sans obstacles ni sans problèmes pratiques. Mais il démontre que cette stratégie s'intègre aisément dans le système international en mutation, et elle n'entre pas non plus en conflit avec les règles de l'OMC. Toutefois, pour faciliter son acceptation, des mesures d'accompagnement seraient nécessaires.

Dans son dernier rapport sur les tendances mondiales de l'emploi dans le monde (BIT, 2005), l'Organisation Internationale du Travail refait un zoom sur l'emploi des jeunes et attire de nouveau l'attention sur le déficit du travail décent avec une paupérisation de plus en plus inquiétante. La Banque Mondiale (2006) propose l'examen des «Jeunes et Développement» dans le rapport mondial 2007. Le marché du travail mondial n'intègre pas encore de manière satisfaisante les nouveaux venus sur le marché du travail. Ce constat date des années 1960. Le phénomène du «chômage des jeunes» a donné lieu à une abondante littérature (Musette, 1989) avec toute une série de mesures constituant la boîte à outils des ministres de l'emploi dans le monde entier. De même, face aux crises dans les économies dominées, c'est encore l'emploi qui sera sacrifié sur l'autel des programmes d'ajustements structurels dans les années 1980. Le secteur informel connaîtra partout une dynamique insoupçonnée devant alléger la nouvelle misère sociale des travailleurs licenciés. Un effet boomerang sur l'économie est inévitable. Des pans entiers du système productif échappent à la régulation sociale, à la fiscalité, à l'assurance sociale.

Dans le même temps, les marchés régionaux s'organisent autour de la triade qui se partage l'essentiel des richesses, des innovations technologiques sans pour autant faire bénéficier les économies marginalisées des avantages de nouvelles technologies de l'information et de la communication.